



FEUILLE PAROISSIALE

Lectures du dimanche
 Livre des Actes des Apôtres 6, 1-7
 1ère épître de Pierre 2, 4-9
 Évangile selon St Jean 14, 1-12

Ces dernières semaines
 ont été célébrées les obsèques de :

Nadia SERRIGNY
 Henri SÉCULA
 Christian CHAMPENOIS
 Daniel BULLIER
 Marcel FICHOT
 Elisabeth RAQUIN
 Jean-Maurice de TRUCHIS de
 VARENNES
 Madeleine VUITTENEZ
 Pierre MICHAUDET
 Charlotte BOURLIER
 Huberte MUZARD

Intentions ce dimanche

Défunts de la famille FONTANA
 Constantin STRATIGOS
 Mario BORDIGNON

Si vous souhaitez demander des
 messes, nous vous invitons à nous
 envoyer vos intentions par courrier ou
 à les déposer dans la boîte aux lettres
 du secrétariat.

"Visites virtuelles de Notre Dame"

prendre le temps de redécouvrir notre
 collégiale sous la lumière de la foi :
 visio-conférences de 1h30 chaque
 semaine, le temps de confinement,
 pour le moment mai et juin.

Pour recevoir le lien de contact
 veronique.mangold@orange.fr
 06 72 43 76 06

Secrétariat paroissial
 4 impasse Notre Dame
 21200 BEAUNE
 Tel. 03 80 26 22 70
 ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Nouveau montant indicatif pour
 les intentions de messe : 18 €

Le mot de notre curé

Nous voici désormais avec une date de fin de confinement, le 2 juin qui paraissait sûre et qui l'est moins qu'on ne l'imagine. En effet, que pourrons nous faire après le 11 mai sinon nous promener sans papier mais avec un toit ? Pour la Pentecôte : en théorie il n'y a pas de messes officielles et le lundi non plus à la Montagne. Si, comme nous commençons à l'apprendre, la fin de l'interdiction des messes serait le 29 mai, à quelles conditions pourrions-nous célébrer ? Je n'en sais rien.

Pour les messes de semaine : en théorie, elles pourraient reprendre dès le mardi après la Pentecôte. À quelles conditions ? J'en sais autant que vous mais nous mettrons en application celles qu'on nous donnera. C'est possible de le faire au Sanctuaire et si ce n'est pas possible dans la Chapelle du Cloître, nous célébrerons à la Basilique !

Les baptêmes, mariages sont repoussés et **les obsèques** avec moins de 20 personnes continuent d'être célébrées dans nos églises toujours ouvertes. Nous célébrerons en son temps une messe dans chacune de nos églises pour les défunts qui ont eu l'honneur des funérailles chrétiennes et nous avertirons les familles par courrier postal.

Nous avons décidé de repousser les célébrations de premières

communions et de Profession de Foi. Les célébrations de 1ère communion auront lieu les 27 et 28 juin dans les messes de ce week-end. Nous aurons les 2 messes du secteur des 12 clochers, celle de celui des 5 clochers et les habituelles messes à Beaune auxquelles nous rajouterons une messe à 9 h 30 à la Basilique. Pour le moment, nous en sommes à maximum 10 enfants par célébration et maximum 10 invités par famille. La préparation sera réalisée un peu avant. Pour les célébrations de Profession de Foi, après 2 jours de retraite, les jeunes de Beaune vivront cette étape les 29 et 30 août et ceux du Saint Coeur les 5 et 6 septembre. Vu le contexte, il est bien évident que les familles ont été prévenues et qu'elles s'aligneront sur ce qui est proposé.

La messe de rentrée est fixée au 13 septembre 2020.

Voici les décisions prises. Lors de mon prochain éditorial, je vous donnerai quelques précisions supplémentaires si je les connais.

Nous sommes toujours en union de prière et je vous conseille toujours d'aller sur notre site.

Père Yves Frot